[Traduction]

haut niveau de se réunir et de constituer la masse critique nécessaire pour aller collectivement un peu plus loin et atteindre l'excellence mondiale.

Le sénateur Haidasz: Y a-t-il encore chevauchement d'activités, ou conflit, entre votre Conseil et le Conseil des arts, ou avez-vous réussi à établir de bons rapports de travail?

M. Heintzman: Je suis heureux de pouvoir vous dire que nous avons d'excellents rapports de travail avec tous les autres Conseils. Évidemment, chacun travaille d'une manière qui lui est spécifique, dans des domaines qui le sont tout autant. En outre, les Conseils ont évolué de manière différente. Par exemple, le Conseil de recherches médicales était à l'origine un groupe de doyens de facultés de médecine de l'ensemble du pays, et cela explique pourquoi ses décisions de financement sont prises selon une procédure tout à fait particulière. Les autres Conseils prennent leurs décisions dans le cadre d'un processus de révision par les pairs, c'est-à-dire que les décisions sont prises par des personnes extérieures aux Conseils euxmêmes.

En ce qui concerne nos relations avec le Conseil des arts, nous avons un problème de définition, que nous partageons d'ailleurs avec le CRSNGC. Le Conseil des sciences sociales ne tient pas du tout compte du lieu où est établi tel ou tel chercheur. Qu'il travaille sur un campus universitaire ou non, si c'est un chercheur, nous examinons sa demande en fonction de critères de qualité qui s'appliquent à tous, et les décisions sont prises par les comités des pairs.

Le Conseil des arts et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie travaillent de manière sensiblement différente. Le Conseil des sciences sociales a également le droit de financer les chercheurs en milieu universitaire, et il le fait. Par contre, le Conseil des arts, qui en a aussi le droit, préfère ne pas le faire. Il y a donc certains chercheurs d'université travaillant dans un domaine relevant du mandat du Conseil des arts qui s'adressent à nous pour obtenir des crédits, mais nous ne pouvons leur en accorder puisqu'ils ne travaillent pas dans une de nos disciplines.

Il y a donc actuellement une faille entre les deux Conseils, surtout dans le domaine des beaux-arts. Nous avons entrepris des discussions avec des rèprésentants d'artistes pour essayer de résoudre le problème, qui résulte des méthodes de fonctionnement différentes des divers Conseils.

Le sénateur Haidasz: Prenons l'exemple de la psychologie. Financez-vous dans ce domaine des recherches qui pourraient être reproduites par le Conseil de recherches médicales?

M. Heintzman: Non, pour la psychologie, nous avons un système de coopération entre les trois Conseils qui marche très bien. Nos employés se réunissent pour examiner les demandes de bourses et de subventions de recherche et décider à quel Conseil chacune doit être adressée. Il n'y a donc pas de chevauchement à cet égard. Il y a parfois des discussions houleu-

[Traduction]

ses au sujet de la répartition de telle ou telle demande, mais il n'arrive jamais que nous fassions la même chose.

Le sénateur Haidasz: Vous avez dit que votre Conseil avait dû prendre la difficile décision d'abolir sept de ses programmes pour protéger ses activités essentielles. Quels sont ces sept programmes?

M. Heintzman: Je ne connais pas la liste par cœur. Je sais qu'il y en avait plusieurs dans le domaine international.

M. A. F. Fox, analyste supérieur de politique, Politique et planification, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada: Il s'agissait des Bourses de maîtrise, du Programme de recherche sur le vieillissement de la population, de subventions à la recherche internationale en collaboration, et de quatre programmes bilatéraux, avec le Japon, la Hongrie, la Chine et la France.

Le sénateur Marsden: Puis-je vous interrompre pour dire que les Français ont été très mécontents de l'annulation de ces programmes. J'ai entendu de vives protestations venant du Centre de recherche de Paris.

Le sénateur Haidasz: C'est très regrettable. Monsieur Heintzman, pourriez-vous m'envoyer des informations sur le programme bilatéral avec la Hongrie que vous avez dû annuler?

M. Heintzman: J'en serai ravi.

Le sénateur Haidasz: Avez-vous dit également que vous avez aboli des programmes destinés à aider des professeurs de l'étranger à venir donner des conférences dans des universités canadiennes, et à aider les professeurs canadiens à participer à des conférences à l'étranger?

M. Fox: Ces programmes avaient été abolis l'année précédente.

Le sénateur Haidasz: Par votre personnel?

M. Fox: À cause de difficultés budgétaires.

Le sénateur Haidasz: Qui s'occupe donc de la participation canadienne aux conférences internationales?

M. Heintzman: Nous avons un programme permettant d'aider financièrement les Canadiens participant à des conférences internationales. Il s'agit du programme des conférences savantes internationales, qui est en fait un budget global dont les universités assurent elles-mêmes la gestion. Il y a un autre programme, géré directement par le Conseil, qui permet de financer la participation de Canadiens à des rencontres d'entreprises ou à des rencontres de cadres supérieurs d'organisations savantes internationales.

Le sénateur Haidasz: Je suis sûr que le Secrétaire d'État n'a rien à voir avec cela. Lui avez-vous indiqué les programmes que vous avez abolis? A-t-il eu une réaction?

M. Heintzman: Non, le Conseil est un organisme indépendant qui établit lui-même ses priorités. Hélas, considérant les difficultés financières dont je vous ai parlé tout à l'heure, le Conseil a décidé qu'il y avait certaines choses qu'il ne pouvait tout simplement plus financer, même si elles sont importantes, s'il voulait essayer de protéger ses programmes essentiels, et